

**ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT SUR LA CIRCULATION**

Le Maire de la commune d'Alignan-du-Vent,  
Vu le code de la voirie routière,  
Vu les articles L 2212-2, L2213-1 et L2213-2 du Code Général des collectivités Territoriales,  
En raison de la Foire du Printemps du mercredi 14 avril 13h au lundi 18 avril 2022 21h, la circulation sera alternée rue de l'Amour.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** :

En raison de la Foire du Printemps du mercredi 14 avril 13h au lundi 18 avril 2022 21h, la circulation sera alternée rue de l'Amour.

La signalisation réglementaire sera mise en place.

**Article 2** : Monsieur Le Secrétaire de Mairie, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Pézenas, sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Fait à Alignan-du-Vent, le 12/04/2022

Publié le

Le Maire

Christophe PASTOR

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and red, with the text 'MAIRIE D'ALIGNAN DU VENT' and '34 (HERAULT)' around the perimeter. In the center of the stamp is a red emblem featuring a figure on horseback. The signature is written in a cursive style.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.